

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-aux-Sables

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES

ORDRE DU JOUR

Séance extraordinaire DU 17 MAI 2017

- 1 Administration de la municipalité
 - 1.1 Ouverture de l'assemblée
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2 Trésorerie
- 3 Sécurité publique
- 4 Transport, Hygiène du milieu et Environnement
 - 4.1 Adjudication de contrat travaux chemin Sainte-Marie, pont enjambant la décharge du lac-Veillette
- 5 Aménagement, Urbanisme et mise en valeur du territoire
- 6 Loisirs et culture, Santé et bien-être
- 7 Autres sujets
 - 7.1 Période de question - Parole à l'assemblée
 - 7.2 Levée de l'assemblée

Séance extraordinaire de ce conseil, tenue à Lac-aux-Sables, à 15 heures, le 17^e jour du mois de mai deux mille dix-sept (17 mai 2017), à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820, rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Monsieur Jean-Claude Tessier, maire
Madame Julie Ricard, conseillère
Monsieur Yvon Bourassa, conseiller
Monsieur Réjean Gauthier, conseiller
Monsieur Nicolas Hamelin, conseiller
Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Dominique Lavallée, conseillère est absente lors de cette séance.



No de résolution:
ou annulation

Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Lac-aux-Sables

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 MAI 2017

1 ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ

1.1 Ouverture de l'assemblée

Après avoir constaté que les avis de convocation ont été faites, conformément aux dispositions de l'article 156 du *Code municipal du Québec* et que l'avis public a été publié, le conseil procède à la séance.

La session est ouverte à quinze heures (15h), sous la présidence de monsieur Jean-Claude Tessier, maire. Madame Valérie Cloutier, directrice générale, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2017-05-187

Monsieur Tessier fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance du 17 mai 2017 en laissant le point Varia ouvert.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2 TRÉSORERIE

Aucun point

3 SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun point

4 TRANSPORT, HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

4.1 Adjudication de contrat travaux chemin Sainte-Marie, pont enjambant la décharge du lac-Veillette

2017-05-188

CONSIDÉRANT la résolution # 2017-05-163;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lac-aux-Sables a été inscrite dans le décret ministériel portant le numéro AM. 0014-2017 approuvé par le ministre de la Sécurité publique M. Martin Coiteux;

CONSIDÉRANT la recommandation choisi par les élus d'opter pour la solution comportant le dessin de pont le moins long et le moins haut possible;

CONSIDÉRANT l'autorisation obtenue du MDDELCC pour effectuer des travaux urgents;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-aux-Sables

CONSIDÉRANT les plans et le devis préparé par la firme d'ingénierie Larocque Courmoyer,

CONSIDÉRANT la demande de soumission sur invitation selon le devis # 2017-05-01;

CONSIDÉRANT le résultat des soumissions soit :

Soumissionnaires	Montant total taxes incluses
Bétonnière La Tuque inc.	81 003,79 \$
Constructions DOMJ inc.	n'a pas soumissionnée
Les Excavations Jovanex inc.	n'a pas soumissionnée
Construction du Bassin inc.	n'a pas soumissionnée

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur Yvon Bourassa, appuyé par monsieur Réjean Gauthier et résolu que la municipalité de Lac-aux-Sables procède à l'adjudication du contrat pour la reconstruction du pont sur le chemin Sainte-Marie à Bétonnière La Tuque inc. selon le devis # 2017-05-01. Le contrat est octroyé pour une somme totale de 81 003,79 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

5 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Aucun point

6 LOISIRS ET CULTURE, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Aucun point

7 AUTRES SUJETS

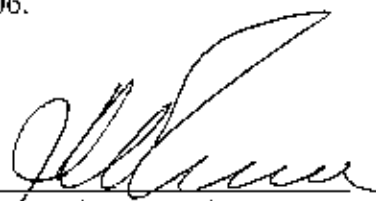
7.1 Période de question - Parole à l'assemblée

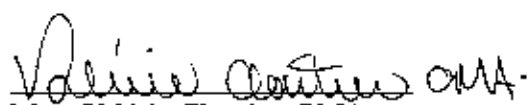
Aucune question

7.2 Levée de l'assemblée

2017-05-189

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Julie Ricard et résolu que la séance soit levée à 15h06.


M. Jean-Claude Tessier
Maire


Mme Valérie Cloutier, OMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière



No de résolution
ou annulation

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Lac-aux-Sables**

« Je J. Tessier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ». En foi de quoi je signe ce 30 mai 2017.